

Recherche d'une place d'emploi (avec une formation professionnelle)

Remarque importante : vous devez faire reconnaître votre qualification professionnelle étrangère par l'autorité allemande compétente avant de demander un visa. Un manque de reconnaissance entraînera inévitablement le rejet de votre demande de visa. Vous trouverez les informations nécessaires à la procédure de reconnaissance sur le site suivant : <https://www.anerkennung-in-deutschland.de/html/de/>

Tous les demandeurs doivent se présenter personnellement auprès du Service des visas de l'Ambassade en présentant les documents suivants. Tous les documents demandés ci-dessus doivent être présentés en version originale et deux photocopies lisibles. Tous les documents doivent être traduits en langue allemande.

Exemplar 1	Exemplar 2	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de visa dûment remplis
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Passeport du demandeur en cours de validité (minimum 6 mois) et
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	photocopie de la page 2 du passeport du demandeur
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Photo d'identité biométrique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lettre de motivation indiquant le processus de recherche d'emploi, les emplois qui vous intéressent, l'endroit où vous souhaitez postuler, votre lieu de séjour
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Curriculum vitae
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reconnaissance de la formation par l'autorité allemande compétente Remarque importante : Veuillez noter qu'il n'est pas possible de demander un visa sans reconnaissance complète. Vous trouverez les informations nécessaires pour la procédure de reconnaissance ici : https://www.anerkennung-in-deutschland.de/html/de/
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve de la connaissance de la langue allemande au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) au moyen d'un certificat délivré par un institut autorisé à faire passer des examens selon les critères ALTE, actuellement : ECL, Goethe-Institut, ÖSD, telc gGmbH, TestDaF
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve de financement - Compte bloqué allemand 947,00 EUR/mois - Prise en charge selon les §§ 66-68 AufenthG
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve d'une assurance maladie suffisante pour toute la période en Allemagne

Cette liste n'est pas exhaustive. Des pièces complémentaires peuvent être demandées par l'ambassade après l'examen du dossier, mais n'entraîneront en aucun cas la délivrance automatique d'un visa. Tout demandeur peut déposer avec son dossier, d'autres documents appuyant sa demande.